

Postulat

**Prise en compte de critères environnementaux lors de l'achat de véhicules**

---

Le Conseil communal est prié <sup>d'étudier l'intégration</sup> d'intégrer à la procédure d'achat de véhicules de la commune de Val-de-Ruz des critères liés au respect de l'environnement.

Dans ce cadre, le Conseil communal est appelé à considérer plusieurs dimensions de la question, comme par exemple (liste non exhaustive) :

- les émissions de gaz à effet de serre,
- les émissions de particules fines et de gaz toxiques,
- la charge environnementale des consommables (pneus etc.),
- l'impact du recyclage des anciens véhicules.

Pour les Verts : Roby Tschopp / 28.06.2015